



# FLASH INFO SIVRY

*La Mairie vous informe...*

*Juin 2014 n°2*

## RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre de l'application des nouveaux rythmes scolaires, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale a fixé pour la rentrée 2014 les horaires de classes suivants :

### Ecole de Moivrons

Maternelle et élémentaire :

Lundi, Mardi - Jeudi, Vendredi	Mercredi
08H30 – 11H30 / 13H30 – 15H45	08H30 – 11H30

Le transport scolaire pour la sortie des classes s'effectuera à **15h45** les après-midi et **11h30** le mercredi matin. La mise en place d'une de garderie de 15h45 à 16h30 est en cours d'étude.

Une information auprès des parents d'élèves ayant inscrit leurs enfants à Moivrons sera effectuée ultérieurement.

### Nomény

Maternelle :

Lundi, Mardi - Jeudi, Vendredi	Mercredi
08H20 – 11H30 / 13H25 – 15H40	08H20 – 11H30

Activités périscolaires facultatives : **15h40 – 16h25**

**Transport scolaire : 16h25 et 11h30 le mercredi**

Garderie : 7h15 – 8h20 / 16h25 - 19h00

Élémentaire :

Lundi, Jeudi	Mercredi
08H40 – 11H40 / 13H30 – 16H15	08H20 – 11H30

Mardi, Vendredi*
08H40 – 11H40 / 13H30 – 15H15*

\*Activités périscolaires facultatives : **15h15 – 16h15**

**Transport scolaire : 16h15 et 11h30 le mercredi**

Garderie : 7h15 – 8h40 / 16h15 - 19h00

## TRAVAUX

La toiture de la mairie (bâtiments sis 1 et 3 rue Jules Ferry) ayant d'énormes problèmes d'étanchéité et d'isolation, celle-ci a besoin d'une nouvelle jeunesse. Les travaux de réfection de la toiture débuteront en automne et dureront un mois.

## ASSAINISSEMENT

Le début des travaux d'assainissement sur la commune de Sivry sont prévus début 2016. Une réunion d'information organisée par la communauté de communes aura lieu avant le début des travaux.

---

### Informations utiles

*Horaires d'ouverture de la mairie : jeudi de 14h00 à 17h00*

*Téléphone : 03.83.31.52.21*

*Contact communication: communication.sivry@gmail.com*

## UN BUS EPICERIE AU SERVICE DES SIVRIENS

Un service d'épicerie ambulante va être proposé aux sivriens chaque jeudi à partir du mois de septembre. Le bus sera présent sur la commune durant 1h30. Les horaires précis de présence du bus restent à déterminer. Les produits qui vous seront proposés seront divers et variés, seul le service boucherie ne sera pas assuré par le commerçant.



## ÊTRE EN BON TERME AVEC SON VOISINAGE C'EST AUSSI...

### • Éviter les nuisances sonores :

« Les travaux de bricolages ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 à 20 heures,
- les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures

Tout bruit excessif doit être évité et notamment entre 22 et 7 heures. Les véhicules à moteur sont tenus d'être équipés d'un silencieux réglementaire. » Arrêté municipal d'août 1995 affiché en mairie

- **Respecter et entretenir les clôtures communes** (entretien des haies, arbres limitrophes)
- **Éviter la divagation des animaux domestiques**, autant pour des raisons de sécurité, de propreté que de dégradations de biens,
- **Respecter les installations communales** utiles à chacun.
- **Respecter l'environnement** en apportant **vos déchets à la déchetterie communautaire** situé à Nomény. Il est interdit de brûler dans son jardin les déchets verts ou plastiques conformément à la circulaire ministérielle de 2011. Les heures d'ouverture de la déchetterie sont :
  - Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 13h-18h
  - Samedi : 9h-18h et dimanche : 9h-12h

## OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Voici quelques conseils utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

- Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de Nomény, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.
- Ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Dans la mesure du possible demandez à un voisin ou un ami de régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières.

## MPT

L'assemblée générale de l'association Maison Pour Tous (MPT) a eu lieu le 3 juillet. Mme Carole Gourlia est reconduite dans ses fonctions de présidente.

## SIVRY INSCRIT AU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Lors de la campagne municipales, nous avons souligné que Sivry ne mettait pas assez en valeur son patrimoine par le biais de plantations. Dans notre volonté de tenir nos promesses, et afin de motiver chacun d'entre nous, la municipalité a souhaité inscrire Sivry au *concours départemental des villes et villages fleuris*.

*« Le label Villes et Villages Fleuris a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants »*

Ce concours se déroulera en plusieurs étapes : visite de Sivry par des bénévoles œuvrant pour le concours, accompagnement pour l'organisation de l'embellissement, travaux paysagers, présentation de Sivry au concours (inscription début mai 2015, visites des jurys entre juin et septembre).

Cet embellissement est également l'affaire de tous. Pour participer à cet événement, vous êtes invités à fleurir votre maison. Les sivriens qui souhaitent également s'inscrire au concours départemental des maisons fleuries, peuvent le faire auprès de la mairie.

Vous trouverez tous les renseignements utiles concernant ce concours sur le site officiel :

<http://www.villes-et-villages-fleuris.com/>